

# RÉPONSE

(151)

A UN ORDRE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES en date du 10 mai 1899, pour la production d'un état indiquant le nombre des contrats passés par le gouvernement depuis le 30 juin 1897, et dans lesquels se trouve une clause défendant la pressuration ouvrière ; le montant total engagé par ces contrats ; les départements auxquels ressortissent ces contrats ; les noms des compagnies, maisons ou individus avec lesquels ont été passés ces contrats.

R. W. SCOTT,  
Secrétaire d'Etat.

MINISTÈRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE  
OTTAWA, 27 juin 1899.

Au Sous-Secrétaire d'Etat,  
Ottawa,

MONSIEUR—En vous retournant ci-inclus l'ordre de la Chambre des Communes du 10 mai dernier, demandant des renseignements relatifs aux contrats passés par ce ministère depuis le 30 juin 1897, et dans lesquels se trouve une clause défendant la pressuration de l'ouvrier, j'ai l'honneur de vous fournir l'état demandé, savoir :

MM. Marsolais et Monday, Montréal,—Habillement..	\$ 11,035 00
MM. Knight et Munro, Halifax (N.-E.)—Equipement Oliver .....	32,250 00
MM. Adams Frères, Toronto, O.—Equipement Oliver..	161,250 00
MM. Cie Manufact. Sanford, Hamilton,—Habillement.	79,522 00
M. Mark Workman, Montréal.—Habillement.....	36,932 00
M. Philip Jameson, Toronto,—Habillement.....	1,500 00

J'ai l'honneur d'être, monsieur,  
Votre obéissant serviteur,

L. F. PINAULT, lieutenant-colonel,  
Député du ministre de la Milice et de la Défense.